

Cahier des exigences d'entrée aux programmes de Musique

**CN
DF**
COLLÉGIAL PRIVÉ



Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Québec G3A 1B3
418 872-2041 / 1 800 463-8041
www.cndf.qc.ca

Tests théoriques

Première partie

Un test théorique sur les notions suivantes :

- Notation musicale : portée, notes, figures de notes et de silences, clés, liaisons, principaux termes de mouvements et de nuances.
- Rythme : mesures simples et composées et division de la mesure.
- Intervalles : tons, demi-tons, mouvements conjoints et disjoints, intervalles simples, mélodiques et harmoniques, renversements d'intervalles.
- Tonalité : modes majeur et mineur, gamme chromatique, degrés, accords de trois sons majeurs et mineurs.

Pour vous préparer adéquatement, nous vous suggérons les volumes suivants :

- Notions élémentaires de la musique, Barbara WHARRAM (Éditions Harris, Toronto)
- Cahier de théorie de l'Université Laval, vol. I et autres

Deuxième partie

Vous devrez solfier des fragments mélodiques dans les tonalités allant jusqu'à deux dièses ou deux bémols, de caractère non modulant, en clé de sol. Vous devrez également faire une lecture à vue de fragments rythmiques simples (référez-vous à la page suivante).

Troisième partie

Vous devrez prendre en dictée des courts fragments mélodiques et rythmiques (référez-vous à la page suivante).

Exemple de dictée et de solfège

Niveau d'entrée au cours 551-101-NF

A) Solfège et dictée rythmiques :



B) Solfège et dictée mélodiques :



Important

Pour être admis dans les cours de Formation auditive I et Langage musical I, le candidat doit maîtriser les éléments mentionnés ci-dessus. Des cours d'appoint en formation auditive et en théorie sont offerts à ceux qui n'ont pas les acquis musicaux requis pour l'admission régulière aux programmes de Musique.

Chant classique

Ces exigences sont présentées comme étant un idéal pour une audition instrumentale.

Toutefois, il est important de vous présenter même si vous ne répondez qu'en partie à ces exigences.

Répertoire

Le candidat devra chanter de mémoire deux pièces d'époques et de styles différents :

- Une pièce classique obligatoire (ex : classique italien, bergerette, mélodie française, air d'opérette ou d'opéra).
- Pour la deuxième sélection, une pièce tirée du répertoire classique serait préférable. Sinon, une pièce de folklore ou une chanson populaire.

Technique

Pour évaluer plus en détail l'aspect technique du chant, le candidat sera appelé à exécuter diverses vocalises couvrant toute l'étendue de la voix. Les vocalises seront expliquées sur place par le juge.

Les partitions doivent être apportées lors de l'audition. Si possible, venez avec votre pianiste accompagnateur. Il est également possible de chanter sans accompagnement ou un disque compact d'accompagnement préenregistré ou tout autre support audio. Un système de son sera mis à votre disposition sur demande.

Ces exigences sont présentées comme étant un idéal pour une audition instrumentale.

Toutefois, il est important de vous présenter même si vous ne répondez qu'en partie à ces exigences.

Répertoire

Le candidat devra démontrer sa technique vocale et l'étendue de son registre en interprétant deux pièces populaires :

- Interpréter une pièce populaire contenant des passages en qualité « belt ». Le candidat devra faire la démonstration de son expressivité et de sa capacité à rendre le texte interprété et à chanter dans le style choisi.
- Démontrer sa connaissance des gammes pentatoniques et de blues et être en mesure d'improviser sur une forme blues de 12 mesures en utilisant les syllabes du scat.
- Démontrer sa connaissance des modes provenant de l'ambiance harmonique majeure ainsi que le mode phrygien de dominante. La méthode « Hear It and Sing, Exploring the Modes de Judy Niemack » est recommandée pour se préparer.
- Des vocalises seront demandées « sur le champ ».
- Démontrer son contrôle de la technique vocale tout au long de l'audition. Connaître l'approche « Estill Voice Training » serait un atout. Une bonne maîtrise de son trac est recherchée.

Technique

Le candidat devra chanter des gammes et des arpèges majeurs ascendants et descendants, utilisant des voyelles seules ou bien une combinaison de consonnes et de voyelles. D'autres vocalises pourront être demandées « sur le champ » au candidat (voir chant classique). Évaluation du sens rythmique, de la mémoire auditive et de l'intonation (justesse).

Le juge chantera des formules rythmiques simples d'une mesure dans le style swing que le candidat devra répéter par la suite. Le juge demandera au candidat de répéter vocalement une série d'intervalles « décousus » qu'il lui jouera au piano. Le chanteur devra répéter des motifs de blues que le juge lui chantera sur une forme blues de 12 mesures.

À noter que le candidat devra apporter ses partitions. Il pourra s'accompagner lui-même ou se faire accompagner à la guitare ou au piano. Un système de son sera disponible sur place pour amplifier le candidat. Il n'est pas permis de chanter avec une bande sonore pour cette audition.